

# Lu dans la Presse

- Août 2003 -

## Sommaire :

Les aéroports de Poitiers et La Rochelle plébiscités par les britanniques

Transport scolaire : ceinture de sécurité obligatoire dans les autocars

SNCF/RFF : Vers une hausse des péages ferroviaires ?

Renforcement de la lutte contre la pollution à l'ozone

Mise à 2x2 voies de la RN 150 entre Saintes et Saujon

L'Etat vole au secours du groupe Alstom

Le transport aérien mondial sort lentement de la crise

Les bons résultats estivaux de l'aéroport de Poitiers-Biard

## LES AÉROPORTS DE POITIERS ET LA ROCHELLE PLÉBISCITÉS PAR LES BRITANNIQUES

Le comité régional du tourisme vient de publier une enquête sur le profil et le comportement des passagers britanniques qui utilisent les lignes aériennes Poitiers-Londres et de La Rochelle-Londres affrétées par la compagnie Ryanair. Les passagers anglais représentent environ les  $\frac{3}{4}$  des utilisateurs de ces aéroports. Ils sont en général aisés et ont une moyenne d'âge de 45 ans. 77 % de ces passagers résident en Poitou-Charentes durant leur séjour en France. 27 % d'entre-eux déclarent posséder une maison dans la région et plus de 30 % recherchent une habitation en Poitou-Charentes.

Selon les résultats de cette enquête, co-financée par les chambres de commerce et d'industrie concernées, les retombées économiques induites par les clients britanniques de ces deux liaisons aériennes seraient de l'ordre de 16 millions d'euros (9 millions d'euros pour la ligne Londres-Poitiers et 7 millions pour la ligne Londres-La Rochelle).

*D'après un article paru dans Le Courrier de l'Ouest du 25 août 2003*

## TRANSPORT SCOLAIRE : CEINTURE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE DANS LES AUTOCARS

A compter de la rentrée scolaire 2003 et suite à un décret datant du 09/07/2003, les écoliers empruntant les autocars seront dans l'obligation d'attacher leur ceinture de sécurité dans les véhicules équipés. Aujourd'hui, un peu moins de 20 % du parc français des autocars est doté de ceintures de sécurité. Compte tenu de la durée de vie de ces véhicules, les spécialistes estiment qu'il faudra une quinzaine d'années pour que l'ensemble du parc soit équipé.

Si les enfants âgés de moins de 3 ans restent exemptés, les autres enfants et le conducteur devront boucler leur ceinture. En cas de non bouclage pour les scolaires de moins de 13 ans, le conducteur sera responsable et risquera 135 € d'amende et un retrait de 3 points de son permis de conduire. Au delà de l'âge de 13 ans, c'est l'élève qui sera pénalement responsable et sera destinataire de la contravention.

*D'après un article paru dans Le Courrier de l'Ouest du 21 août 2003*

## SNCF/RFF : VERS UNE HAUSSE DES PÉAGES FERROVIAIRES ?

Réseau Ferré de France (RFF), propriétaire des voies ferrées nationales, pourrait augmenter les tarifs des péages versés par la SNCF pour faire circuler ses trains. Selon l'agence France Presse, cette hausse pourrait atteindre 500 millions d'euros sur 5 ans. La moitié de cette somme pourrait être perçue dès 2004. Une telle mesure permettrait au gouvernement d'atteindre en 2008 son objectif d'équilibre entre les péages réglés par la SNCF à RFF (2 milliards d'euros par an) et la

rémunération versée par RFF à la SNCF (2,5 milliards d'euros environ chaque année pour l'entretien et la sécurité du réseau). Certains syndicats ont d'ores et déjà condamné ce dispositif.

*D'après un article paru dans Le Monde du 16 août 2003*

### **RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION À L'OZONE**

Le gouvernement français devrait édicter cet automne un décret d'application d'une directive européenne datée de février 2002 visant à lutter contre la pollution à l'ozone. Ainsi, les préfets seront dans l'obligation de prendre des mesures plus restrictives dès le déclenchement du seuil d'alerte dont le niveau devrait être réduit. Par exemple, la vitesse maximale des véhicules devra être réduite dès que la concentration d'ozone atteindra 240 microgrammes par m<sup>3</sup> pendant 3 heures. A 300 µg/m<sup>3</sup>, les préfets devront limiter le transit des poids-lourds dans les grandes villes.

*D'après un article paru dans Rail et transports n°294 du 13 août 2003*

### **MISE À 2x2 VOIES DE LA RN 150 ENTRE SAINTES ET SAUJON**

Le financement de la mise à 2x2 voies de la RN 150 entre Saintes et Saujon a été approuvé par la commission permanente du Conseil régional. Les travaux seront co-financés par l'Etat, la Région et le Département pour un montant total proche de 80 millions d'euros.

La fin des travaux est attendu début 2007.

*D'après un article paru dans Sud-Ouest 17 du 06 août 2003*

### **L'ÉTAT VOLE AU SECOURS DU GROUPE ALSTOM**

Le groupe Alstom, spécialisé dans l'énergie et les transports, a officiellement annoncé mercredi 06 août avoir conclu un accord de financement de 2,8 milliards d'euros avec plus de trente banques. Cet accord prévoit notamment une augmentation de capital de 600 millions d'euros à laquelle l'Etat français souscrira pour moitié. Cette entrée de l'Etat dans le capital du groupe ne sera pas le seul levier de l'action publique dans ce plan de sauvetage. L'Etat prêtera également 200 millions d'euros au groupe, garantira plus de 2 milliards de lignes de caution et mettra à contribution la Caisse des dépôts pour les besoins de trésorerie à court terme d'Alstom.

Sans ce plan, le poids des dettes (près de cinq milliards d'euros pour moins d'un milliard de fonds propres) aurait vraisemblablement scellé la fin du groupe Alstom, qui emploie plus de 110 000 personnes dans le monde, dont un quart en France.

La Commission européenne doit encore se prononcer sur cet accord et estimer dans quelle mesure il est assimilable à une aide publique.

*D'après un article paru dans lemonde.fr du 06 août 2003*

### **LE TRANSPORT AÉRIEN MONDIAL SORT LENTEMENT DE LA CRISE**

Selon le directeur général de l'Association internationale pour le transport aérien (IATA), les pertes sur l'exercice 2003 des transporteurs aériens mondiaux (277 compagnies de 180 pays) sont estimées à 6,5 milliards de dollars (5,72 milliards d'euros), en ne prenant en compte que les vols internationaux. Sur les 6,5 milliards de dollars de pertes estimées cette année, environ 4 milliards sont imputables à l'épidémie de pneumonie atypique (SRAS). En Asie, foyer du SRAS, le nombre de passagers a été divisé par deux au plus fort de l'épidémie par rapport à 2002. Le conflit en Irak et les hausses du cours du kérosène sont les autres facteurs responsables des pertes de l'industrie du transport aérien.

Lors de l'Aerospace Forum Asia, qui se tient actuellement à Hongkong, le directeur de l'IATA a confirmé que le secteur était sur le point de sortir de la pire crise qu'il ait pu connaître. Mais il a ajouté qu'une amélioration durable ne pourrait se faire sans l'aide appuyée des gouvernements. Il milite pour des réformes à l'échelle mondiale afin de libéraliser davantage le marché et pour la diminution du poids des restrictions commerciales ou des taxes d'atterrissage. L'IATA appelle

également les autres acteurs du secteur comme les aéroports et les structures de contrôle aérien à plus de solidarité, en baissant le coût de leurs services.

*D'après un article paru dans Le Monde du 06 août 2003*

### **LES BONS RÉSULTATS ESTIVAUX DE L'AÉROPORT DE POITIERS-BIARD**

L'activité passagers de l'aéroport de Poitiers-Biard a le vent en poupe. La ligne Poitiers-Lyon via le hub de Clermont-Ferrand, les vols vers Londres et les charters à destination de la Corse enregistrent de bons niveaux de remplissage au cours de cet été 2003.

En 2004, l'activité charters devrait se développer avec deux nouvelles destinations : la Croatie et Chypre. Côté aménagement : des travaux d'aménagement de la bretelle d'accès à l'aéroport devraient démarrer à la rentrée et un projet de nouveau parking est à l'étude.

*D'après un article paru dans Centre Presse du 01 août 2003*